

Journals

No. 21

Monday, February 26, 2001

11:00 a.m.

Journaux

N^o 21

Le lundi 26 février 2001

11 heures

PRAYERS

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Gagliano (Minister of Public Works and Government Services) laid upon the Table, — Copy of a facsimile from the office of the Honourable Alfonso Gagliano concerning the status of a permanent resident file (French text only). — Sessional Paper No. 8530–371–2.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:10 a.m., pursuant to Standing Order 30(7), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill C–244, An Act to amend the Income Tax Act (deduction of mechanics' tool expenses).

Mr. Benoit (Lakeland), seconded by Mr. Epp (Elk Island), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

Mr. Boudria (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Peterson (Secretary of State (International Financial Institutions)), moved, — That section (5) of Standing Order 76 and section (5) of Standing Order 76.1 be amended by adding at the conclusion of the notes thereto the following:

‘‘For greater clarity, the Speaker will not select for debate a motion or series of motions of a repetitive, frivolous or vexatious nature or of a nature that would serve merely to prolong unnecessarily proceedings at the report stage and, in exercising this power of selection, the Speaker shall be guided by the practice followed in the House of Commons of the United Kingdom.’’ (*Government Business No. 2*)

Debate arose thereon.

PRIÈRE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Gagliano (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux) dépose sur le Bureau, — Copie d'une communication par télécopie du cabinet de l'honorable Alfonso Gagliano concernant un dossier de résidence permanente (texte français seulement). — Document parlementaire n^o 8530–371–2.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 h 10, conformément à l'article 30(7) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C–244, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des dépenses afférentes à la fourniture d'outils par un mécanicien).

M. Benoit (Lakeland), appuyé par M. Epp (Elk Island), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)), propose, — Que les paragraphes (5) des articles 76 et 76.1 du Règlement soient modifiés par adjonction, à la fin des nota qui les suivent, de ce qui suit :

« Il est entendu que l'Orateur ne choisit pas, pour la tenue d'un débat, une motion ou une série de motions à caractère répétitif, frivole ou abusif ou de nature à prolonger inutilement les délibérations à l'étape du rapport. Dans l'exercice de son pouvoir de choisir les motions, l'Orateur s'inspire de la pratique de la Chambre des communes du Royaume-Uni. » (*Affaires émanant du gouvernement n^o 2*)

Il s'élève un débat.

Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mr. Mark (Dauphin — Swan River), moved the following amendment, — That the motion be amended by adding the following:

‘‘and, for even greater clarity, the Speaker may select for debate all motions, regardless of their nature, if in his or her opinion the rights of the minority have been infringed upon in any way.’’

Debate arose thereon.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Hanger (Calgary Northeast), seconded by Mr. Cadman (Surrey North), Bill C-277, An Act to amend the Crown Liability and Proceedings Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Hanger (Calgary Northeast), seconded by Mr. Cadman (Surrey North), Bill C-278, An Act to amend the Criminal Code (prohibited sexual acts), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Gouk (Kootenay — Boundary — Okanagan), seconded by Mr. Mark (Dauphin — Swan River), Bill C-279, An Act respecting the commercialization of VIA Rail Canada Inc., was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Gouk (Kootenay — Boundary — Okanagan), seconded by Mr. Mark (Dauphin — Swan River), Bill C-280, An Act to amend the Canada Health Act (conditions for contributions), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mr. Breitzkreuz (Yorkton — Melville), Bill C-281, An Act to amend the Canada Evidence Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

M. Epp (Elk Island), appuyé par M. Mark (Dauphin — Swan River), propose l'amendement suivant, — Que la motion soit modifiée par adjonction de ce qui suit :

« Il est, en outre, entendu que l'Orateur peut choisir, pour la tenue d'un débat, n'importe quelle motion, de quelque nature qu'elle soit, s'il est d'avis qu'il a été porté atteinte aux droits de la minorité. »

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Hanger (Calgary-Nord-Est), appuyé par M. Cadman (Surrey-Nord), le projet de loi C-277, Loi modifiant la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Hanger (Calgary-Nord-Est), appuyé par M. Cadman (Surrey-Nord), le projet de loi C-278, Loi modifiant le Code criminel (actes sexuels interdits), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Gouk (Kootenay — Boundary — Okanagan), appuyé par M. Mark (Dauphin — Swan River), le projet de loi C-279, Loi concernant la commercialisation de VIA Rail Canada Inc., est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Gouk (Kootenay — Boundary — Okanagan), appuyé par M. Mark (Dauphin — Swan River), le projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi canadienne sur la santé (conditions de versement), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Epp (Elk Island), appuyé par M. Breitzkreuz (Yorkton — Melville), le projet de loi C-281, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mr. Breitreuz (Yorkton — Melville), Bill C-282, An Act to amend the Income Tax Act (deduction of property taxes paid in respect of a principal residence), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Epp (Elk Island), appuyé par M. Breitreuz (Yorkton — Melville), le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des impôts fonciers payés sur une résidence principale), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mrs. Desjarlais (Churchill), seconded by Mr. Martin (Winnipeg Centre), Bill C-283, An Act to establish the Energy Price Commission, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M^{me} Desjarlais (Churchill), appuyée par M. Martin (Winnipeg-Centre), le projet de loi C-283, Loi portant constitution de la Commission des prix de l'énergie, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mrs. Desjarlais (Churchill), seconded by Mr. Martin (Winnipeg Centre), Bill C-284, An Act to amend the Criminal Code (offences by corporations, directors and officers), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M^{me} Desjarlais (Churchill), appuyée par M. Martin (Winnipeg-Centre), le projet de loi C-284, Loi modifiant le Code criminel (infractions commises par des personnes morales, administrateurs et dirigeants), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Ms. Davies (Vancouver East), one concerning children's rights (No. 371-0040), one concerning health care services (No. 371-0041) and one concerning child poverty (No. 371-0042);

— by Mr. Borotsik (Brandon — Souris), one concerning the Divorce Act (No. 371-0043);

— by Ms. Wasylycia-Leis (Winnipeg North Centre), one concerning health care services (No. 371-0044).

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M^{me} Davies (Vancouver-Est), une au sujet des droits des enfants (n^o 371-0040), une au sujet des services de la santé (n^o 371-0041) et une au sujet de la pauvreté des enfants (n^o 371-0042);

— par M. Borotsik (Brandon — Souris), une au sujet de la Loi sur le divorce (n^o 371-0043);

— par M^{me} Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord), une au sujet des services de la santé (n^o 371-0044).

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Citizenship and Immigration of Bill C-11, An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger.

Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), seconded by Mrs. Stewart (Minister of Human Resources Development), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Citizenship and Immigration.

Debate arose thereon.

NOTICES OF MOTIONS

Mr. Boudria (Leader of the Government in the House of Commons) gave notice of intention to move at the next sitting of the House, pursuant to Standing Order 57, that, in relation to the consideration of Government Business No. 2, the debate not be further adjourned.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration du projet de loi C-11, Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger.

M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), appuyée par M^{me} Stewart (ministre du Développement des ressources humaines), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Il s'élève un débat.

AVIS DE MOTIONS

M. Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes) donne avis de l'intention de proposer à une séance ultérieure de la Chambre, conformément à l'article 57 du Règlement, que, relativement à l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n^o 2, le débat ne soit plus ajourné.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), seconded by Mrs. Stewart (Minister of Human Resources Development), — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Citizenship and Immigration.

The debate continued.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:30 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:50 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), appuyée par M^{me} Stewart (ministre du Développement des ressources humaines), — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Le débat se poursuit.

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18 h 30, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 50, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.